

ENQUÊTES SUR LES COALITIONS ET  
CONDAMNATIONS

Question n° 1229—**M. Douglas:**

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1945, quelles enquêtes a-t-on menées jusqu'à ce jour en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions (chapitre 314, S.R.C., 1952) ou de l'ancienne loi pertinente, ou de tous amendements y relatifs, et quels sont les noms des maisons de commerce, des sociétés ou des personnes qui ont fait l'objet de ces enquêtes?

2. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1945, quel a été le nombre des condamnations obtenues, avec indication du nom des maisons de commerce, des sociétés ou des personnes qui en ont fait l'objet, en vertu des statuts mentionnés au paragraphe 1, ou aux termes des articles 498 et 498a du Code criminel (chapitre 36, S.R.C., 1927) ou des articles 411 ou 412 du Code criminel (chapitre 51, 2-3 Élisabeth II), et des amendements y relatifs, et quelles ont été les pénalités imposées dans chaque cas?

**M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Documents déposés.

TRAVAUX FÉDÉRAUX AU LAC-SAINT-JEAN

Question n° 1241—**M. Lessard (Lac-Saint-Jean):**

1. Quels sont l'emplacement, la nature et le montant des travaux que le gouvernement fédéral a entrepris ou terminés en 1962, dans la circonscription du Lac-Saint-Jean?

2. Quels sont l'emplacement, la nature et le montant estimatif des travaux du gouvernement fédéral présentement à l'étude, relativement à la circonscription du Lac-Saint-Jean?

3. Quelles sommes le ministère des Travaux publics a-t-il dépensées dans chacune des dix provinces du Canada durant 1960-1961 et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre en 1962?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

A PROPOS D'UN COMITÉ SPÉCIAL DE LA DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement s'est prononcé en ce qui concerne la création d'un comité spécial de la défense nationale?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** D'accord avec l'opinion maintes fois exprimée par mon honorable ami, le gouvernement estime que la ligne de conduite, dans ce domaine, ne peut être tracée que par le pouvoir exécutif. C'est pourquoi nous ne créons pas de comité spécial de la défense.

INTERPELLATION AU SUJET DES BILLS  
DE DIVORCE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Léon Crestohl (Cartier):** Puis-je poser une question au premier ministre? Le gouvernement présentera-t-il une mesure visant l'impasse où risquent de s'engager le Parlement et le pays à la suite du blocage des bills de divorce dont nous sommes saisis.

[M. McBain.]

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que les représentants des trois partis accordent à cette question l'attention voulue.

LES TRANSPORTS

ÉTUDE DES PROPOSITIONS DES PROVINCES  
CONCERNANT LES EMBRANCHEMENTS  
FERROVIAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. Nasserden (Rosthern):** J'aimerais demander au premier ministre si l'on s'occupe de donner suite aux propositions qu'ont faites les provinces et autres parties intéressées au sujet de l'abandon de lignes de chemin de fer du Canada, ainsi qu'aux vœux que renferme le rapport de la Commission royale d'enquête MacPherson.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest ont demandé de s'entretenir avec des représentants du gouvernement canadien afin de leur exposer leurs vues au sujet de la suppression de services de chemin de fer dans l'Ouest canadien. Nous avons reçu un message en ce sens le 10 janvier. Le 11, nous avons répondu qu'à notre avis, des entretiens ne seraient pas profitables à ce moment-là. Depuis lors, un avant-projet de loi a été rédigé, mais il ne sera pas présenté avant que ces gouvernements provinciaux aient eu l'occasion de faire connaître leurs vues. On a laissé entendre que nous étions disposés à conférer avec les premiers ministres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta le 28 janvier.

LES ARTS, LES LETTRES ET LES  
SCIENCES

PROJET DE COMMISSION ROYALE CHARGÉE  
D'ÉTUDIER LA SITUATION CULTURELLE  
DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Me serait-il permis de demander au premier ministre si le gouvernement a pris une décision au sujet de l'enquête sur le bilinguisme et sur le biculturalisme qui a été proposée à la Chambre par mon honorable ami le chef de l'Opposition?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Je crois qu'il s'agit là d'une question sur laquelle il faudrait s'étendre quelque peu. Je ferai demain une déclaration, avant l'appel de l'ordre du jour, dans laquelle je ferai connaître, si la Chambre le permet, le point de vue du gouvernement sur le sujet ainsi que sur l'autre proposition qui s'y rapporte et que le gouvernement entend